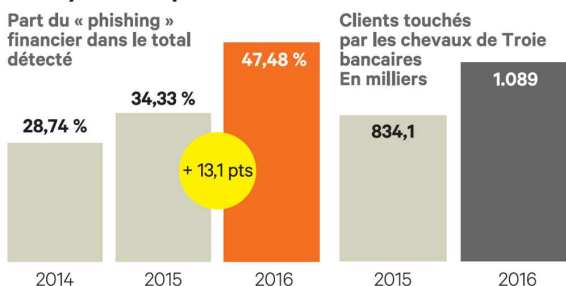


Les pirates informatiques menacent les clients des banques

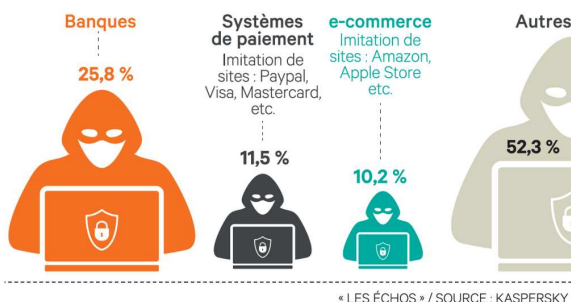


Les opérations de « phishing » ciblant les clients des banques augmentent. La montée en puissance de la banque mobile ouvre un nouveau terrain de jeu pour les cybercriminels.

Les cyberattaques en recrudescence



Les cibles du « phishing » financier en 2016



En 2016, les cyberpirates ont marqué les esprits en parvenant, à plusieurs reprises, à déjouer les systèmes de sécurité des banques membres du réseau interbancaire SWIFT. Ces vastes opérations aux perspectives de gains étourdissants n'ont pour autant pas remplacé les cyberattaques traditionnelles qui visent directement les clients des banques.

« Les plus petits groupes de cybercriminels ciblent toujours plus massivement les clients particuliers, petites ou moyennes entreprises avec des logiciels malveillants disponibles sur la Toile : après deux ans de baisse du nombre de clients attaqués, nous avons détecté une hausse significative du nombre de victimes parmi nos clients en 2016 », explique le spécialiste de la sécurité informatique Kaspersky dans son rapport annuel sur les services financiers.

Le « hameçonnage » progresse

Dans le détail, les opérations de « phishing », c'est-à-dire l'envoi de courriels frauduleux à des clients pour obtenir leurs données de carte bancaire ou d'accès à leur compte en ligne, continuent de se développer. En 2016, la part des « phishings » financiers dans le total des e-mails frauduleux détectés par Kaspersky a progressé de plus de 13%. Les banques restent les principales victimes de ces méthodes qui dirigent les clients peu vigilants vers des sites mimant ceux des établissements.

En 2016, les banques ont été visées par près de 26% des e-mails financiers frauduleux, contre 10% à 11% pour les systèmes de paiements alternatifs et les e-commerçants. Chez Société Générale, l'équipe chargée de fermer les faux sites du groupe qui voient le jour sur la Toile en recense ainsi « des centaines chaque mois et les chiffres augmentent », indique un proche du groupe.

Chevaux de Troie

Autre menace qui se renforce pour les consommateurs : les chevaux de Troie bancaires qui se glissent dans les systèmes d'exploitation des clients et captent les données qui ouvrent l'accès aux espaces bancaires en ligne. En 2016, Kaspersky observe une hausse de 30,5 % de ces attaques dans le monde. « Plus d'un million de clients ont été touchés, un chiffre qui croît avec le développement de la banque en ligne et de la banque mobile », explique David Emm, Principal Security Researcher chez Kaspersky Lab...[lire la suite]

Sharon Wajsbrot, Les Echos

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DITET n°50 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Cybersécurité : menace accrue pour les clients des banques, Banque – Assurances*